



Le 18 novembre 2022

Version : 1.1.0

## A2 liste de contrôle

# Pour l'autoformation pratique

Référence : BAZL-311.340-42/1/1/2

Les pilotes souhaitant voler selon les règles de la sous-catégorie A2 doivent montrer qu'ils sont familiers avec les aspects pratiques de l'exploitation. À cette fin, le pilote doit effectuer la liste de contrôle ci-dessous en volant dans un environnement A3, c'est-à-dire à bonne distance des zones bâties (au moins 150 m des zones résidentielles, d'habitation, industrielles et de loisirs). Le pilote doit effectuer autant d'exercices et de vols que nécessaire jusqu'à ce qu'il se sente en sécurité dans la manipulation du drone dans n'importe quelle situation. Ensuite, la confirmation de l'accomplissement de l'autoformation pratique doit être faite directement dans [UAS.gate](https://uas.gate.ch).

Le tableau<sup>1</sup> suivant des compétences pratiques doit être pris en compte :

Avant le vol	
<b>Préparation du drone</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Savez-vous comment vérifier si vous êtes dans une zone de restriction de vol ?</li><li>2. Si vous utilisez une charge utile : Est-elle compatible avec le drone ?</li><li>3. Le drone est-il adapté pour voler dans la sous-catégorie A2 ? C'est-à-dire :<ol style="list-style-type: none"><li>a. Le drone possède-t-il une étiquette C2 ?</li><li>b. Si le drone n'a pas de label C (drone "ancien"), vous pouvez toujours faire voler votre drone dans la catégorie A2 jusqu'à la fin de 2023 s'il pèse moins de 2 kg.</li></ol></li><li>4. Savez-vous comment établir un plan de vol ?</li><li>5. Savez-vous comment vous réagiriez si des personnes non concernées s'aventuraient sur votre trajectoire de vol ?</li><li>6. Pouvez-vous faire une évaluation des risques ?</li><li>7. Pouvez-vous vérifier les conditions météorologiques actuelles et les prévisions météorologiques pour la période prévue pour l'opération ?</li></ol>
<b>Préparation du vol</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Pouvez-vous configurer correctement votre drone ?<ol style="list-style-type: none"><li>a. Savez-vous comment vérifier si vos hélices, vos batteries et votre cardan sont en bon état ?</li></ol></li><li>2. Savez-vous comment mettre à jour le logiciel/firmware du drone ?</li><li>3. Savez-vous comment calibrer votre drone ? Par exemple :<ol style="list-style-type: none"><li>a. IMU</li><li>b. Boussole</li></ol></li><li>4. Savez-vous comment vérifier l'état de la batterie ?</li><li>5. Savez-vous comment mettre à jour le système de géolocalisation ? Assurez-vous qu'il est à jour.</li><li>6. [si nécessaire] Savez-vous comment régler la limite de hauteur ?</li><li>7. Le drone dispose-t-il d'un mode de vitesse lente ? Si oui, utilisez-le.</li><li>8. Pouvez-vous vérifier si le lien C2 fonctionne correctement ?</li></ol>

<sup>1</sup> Le tableau est basé sur [l'AMC2 de l'AESA relatif à la section UAS.Open.030\(2\)\(b\) : Opérations UAS dans la sous-catégorie A2](#)



<b>Pendant le vol</b>	
<b>Conditions normales</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Savez-vous comment décoller manuellement ?</li> <li>2. Pouvez-vous :               <ol style="list-style-type: none"> <li>a. mettre le drone en vol stationnaire ?</li> <li>b. effectuer des virages larges coordonnés ?</li> <li>c. effectuer des virages serrés coordonnés ?</li> <li>d. effectuer un vol rectiligne à une altitude constante ?</li> <li>e. changer de direction, d'altitude et de vitesse ?</li> <li>f. suivre une trajectoire ?</li> <li>g. ramener le drone vers soi après l'avoir placé à une distance qui ne permet plus de distinguer son orientation (en cas de drone multirotor) ?</li> <li>h. effectuer un vol horizontal à une vitesse différente (vitesse critique haute ou vitesse critique basse), en cas de drone à voilure fixe ?</li> </ol> </li> <li>3. Vous ne ferez pas voler le drone dans une zone interdite ou restreinte si vous n'en avez pas l'autorisation.</li> <li>4. Savez-vous comment utiliser des références externes pour évaluer la distance et la hauteur du drone ?</li> <li>5. Savez-vous effectuer une procédure de retour au domicile - automatique ou manuelle ?</li> <li>6. Savez-vous comment faire atterrir le drone en toute sécurité ?</li> <li>7. Dans le cas d'un drone à voilure fixe : Pouvez-vous effectuer une procédure d'atterrissage et une approche manquée ?</li> <li>8. Pouvez-vous surveiller l'état et l'endurance du drone ?</li> <li>9. Savez-vous comment maintenir une séparation suffisante avec les obstacles ?</li> </ol>
<b>Conditions anormales</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pouvez-vous gérer la trajectoire de vol du drone dans des situations anormales ?</li> <li>2. Pouvez-vous gérer une situation où l'équipement de positionnement du drone est altéré, c'est-à-dire que le signal GPS est perdu ?</li> <li>3. Savez-vous gérer une situation d'incursion d'une personne dans la zone d'opération, et prendre les mesures appropriées pour maintenir la sécurité ?</li> <li>4. Comment réagissez-vous et gérez-vous la sortie de la zone d'opération telle que définie lors de la préparation du vol ?</li> <li>5. Comment feriez-vous face à l'intrusion d'un avion piloté dans la zone opérationnelle ?</li> <li>6. Comment gériez-vous l'incursion d'un autre drone dans la zone d'opération ?</li> <li>7. Quelle action prendriez-vous pour reprendre le contrôle manuel du drone lorsque les systèmes automatiques rendent la situation dangereuse ? avez-vous une procédure de perte de liaison ?</li> <li>8. Quelles sont vos méthodes de récupération en cas de perte de liaison C2 ?</li> </ol>
<b>Après le vol</b>	
<b>Briefing, débriefing et feedback</b>	<p>Savez-vous comment :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. éteindre le drone et le sécuriser ?</li> <li>2. inspecter le drone après le vol ?</li> <li>3. enregistrer l'état général (composants et batterie) ?</li> <li>4. effectuer une revue et un débriefing de l'opération ?</li> <li>5. identifier les situations où un rapport d'incident est nécessaire et comment le déposer ?</li> </ol>

### Auto-déclaration

Avez-vous effectué suffisamment de vols d'entraînement et vous sentez-vous en sécurité pour manipuler votre drone ?

⇒ Si oui, vous pouvez déclarer vos connaissances sur UAS.gate pendant le processus de commande du certificat A2.